



Buchelay

DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

N°70 / 2025

**CONTRAT D'AUDIT ET DE CONSEIL EN
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TLPE 2026 ET
2027 – SOCIETE LEYTON CTR**

Nature de l'acte :

1.4 Commande publique / Autres
types de contrats

Nous, Stéphane TREMBLAY, Maire de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du 24 juin 1983 permettant l'application de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE),

Vu la délibération n° 4/II/2023 du 10 février 2023 portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu la délibération dn°4/III/2024 du 19 juin 2024 fixant les modalités d'application de la TLPE,

Considérant qu'en 2024 la TLPE collectée auprès de 163 entreprises a généré une recette de 332K€ (estimée à 340 K€ pour 2025) en faveur de la commune,

Considérant que pour collecter et assurer le suivi administratif des informations nécessaires à la gestion et à la facturation de la TLPE, il apparaît judicieux de recourir aux services d'un prestataire expert en la matière,

Considérant que cet expert aura pour missions, entre autres, de procéder au recensement des supports taxables, d'accompagner techniquement et administrativement la commune, de mettre à disposition des entreprises un numéro de type hotline pour fournir les réponses à leurs questions et de mettre à disposition des services municipaux un logiciel de gestion et suivi des dossiers des contribuables assujettis à la TLPE,

Considérant la proposition commerciale, détaillée ci-après, de la société LEYTON CTR immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro SIREN 414 600 270 et dont le siège social se situe 16 boulevard Garibaldi 92130 ISSY LES MOULINEAUX :

- rémunération forfaitaire annuelle de 20.000,00 € HT (24.000,00 € TTC) pour les missions pré-citées,
- facturation au réel de l'impression, de la mise sous pli et de l'envoi des courriers d'incitation, de mise en demeure et d'avis avant taxation selon les tarifs suivants :

1, RUE GABRIEL PÉRI • 78200 BUCHELAY

TÉL. : 01 30 98 10 78 • EMAIL : CONTACT@BUCHELAY.FR • SITE : BUCHELAY.FR

- impression : 0,33 € HT pour la première page et enveloppe puis 0,26 € HT par feuille supplémentaires,
- affranchissement : 0,47 € HT pour les courriers simples et 3,79 € HT pour une lettre avec accusé de réception
- Durée du contrat : prise d'effet à la date de signature et terme au 31 décembre 2027,

DÉCIDONS

ARTICLE I : de signer avec la société LEYTON CTR immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro SIREN 414 600 270 et dont le siège social se situe 16 boulevard Garibaldi 92130 ISSY LES MOULINEAUX afin qu'elle mène à bien les missions de recensement des supports taxables, d'accompagnement technique et administratif de la commune, de mise à disposition des entreprises d'un numéro de type hotline pour leur fournir les réponses à leurs questions et de mise à disposition des services municipaux un logiciel de gestion et suivi des dossiers des contribuables assujettis à la TLPE,

ARTICLE II : de préciser que les principales conditions de réalisation de ce contrat sont les suivantes :

- rémunération forfaitaire annuelle de 20.000,00 € HT (24.000,00 € TTC) pour les missions pré-citées
- facturation au réel de l'impression, de la mise sous pli et de l'envoi des courriers d'incitation, de mise en demeure et d'avis avant taxation selon les tarifs suivants :
 - impression : 0,33 € HT pour la première page et enveloppe puis 0,26 € HT par feuille supplémentaires,
 - affranchissement : 0,47 € HT pour les courriers simples et 3,79 € HT pour une lettre avec accusé de réception
- Durée du contrat : prise d'effet à la date de signature et terme au 31 décembre 2027

ARTICLE III : Ampliation de la présente décision sera transmise :

- en Préfecture des Yvelines,
- à Monsieur le Trésorier de Mantes la Jolie,

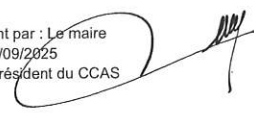
Buchelay, le 02/09/2025.

Publication électronique sur le site internet communal

Rendu exécutoire – Loi du 2 mars 1982
Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

Mr Stéphane TREMBLAY,
Maire

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 04/09/2025
Qualité : Le maire et président du CCAS



1, RUE GABRIEL PÉRI • 78200 BUCHELAY

TÉL. : 01 30 98 10 78 • EMAIL : CONTACT@BUCHELAY.FR • SITE : BUCHELAY.FR